

J.-F. Coustillière –

## **Pour une refondation des relations euromed, qui tienne compte des révolutions en cours**

[Tous pays UPM](#) | 2 mai 2011 | src. [LeJMED.fr](#)



Toulon -

Dans cette Tribune Libre, Jean-François Coustillière, consultant spécialiste de l'Euroméditerranée, propose de refonder les processus de partenariat en considérant la situation nouvelle créée par le « Printemps arabe ». Selon lui, il convient que les décideurs européens projettent leur vision au-delà du simple maintien du cadre existant, et jusqu'à envisager un « Accord de solidarité » qui placerait les pays du sud-Med au même niveau de partenariat que la Norvège ou la Suisse...

*Photo ci-dessus : Jean-François Coustillière. © [LeJMED.fr](#) - décembre 2010*

*Tribune Libre*

## **Pour une refondation des relations euro-méditerranéennes, qui tienne compte des révolutions en cours dans la région**

par **Jean-François Coustillière**  
*Consultant indépendant*

La région méditerranéenne est parcourue de soulèvements, généralement motivés par la dégradation des conditions de vie des populations, et plus particulièrement un déficit considérable d'offres d'emplois. Ces événements connaissent des développements très différents allant de la guerre civile, comme en Libye, à un raidissement politico-social conservateur, comme en Syrie, ou à l'amorce d'une véritable transition démocratique, comme en Tunisie voire en Égypte...

Face à cette situation, les décideurs européens adoptent des positions qui visent, le plus souvent, à conserver les instruments existants se contentant de promettre, sans modifier le cadre global, des efforts plus importants en fonction de l'appréciation portée sur les progrès effectués.

Il est légitime de s'interroger sur la recevabilité de ces propositions de la part des responsables et des sociétés de pays ayant conduit de véritables révolutions, manifestant ainsi leur volonté de refonder la gouvernance à venir, mais tout autant leurs relations extérieures. Il convient, sans doute, d'imaginer des voies et moyens qui montrent que cette volonté de révolution a été réellement perçue par les pays de l'Union européenne qui souhaitent en accompagner les progrès. Dans cette perspective, il importe de différencier plus nettement les politiques et les instruments relationnels avec les pays, en fonction des situations observées.

## **Élargir l'offre de coopération**

Il semble ainsi souhaitable d'adapter les outils existants tels le Partenariat Euromed, la PEV, l'UpM ou autres, pour élargir l'offre de coopération et proposer, aux pays ayant conduit une véritable révolution démocratique, des perspectives nouvelles plus ambitieuses qui constituent une véritable « prime » à la modernisation.

Cette proposition doit s'appuyer sur la définition, par le pays lui-même, des objectifs qu'il se fixe en matière de révisions des constitutions, des institutions, des règles électorales, etc... et sur un processus d'évaluation conjointe de l'avancement des progrès accomplis. Les critères tels que l'État de droit, l'égalité hommes/femmes, la protection des minorités, la liberté de l'exercice des cultes, le respect des engagements internationaux seront certainement centraux dans l'évaluation envisagée.

Afin d'accompagner les pays ayant choisi cette démarche dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs, il convient d'imaginer de nouveaux instruments et de nouveaux horizons qui constituent à la fois un soutien solide et crédible aux ambitions des populations concernées, mais aussi un véritable projet partagé. Ce dernier doit être suffisamment attrayant pour nourrir une coopération fondée sur un partenariat respectueux et équilibré.

**Ce soutien européen doit donc privilégier** la création d'emplois, la sécurité alimentaire et la suffisance de la ressource en eau, puis l'accès aux autres biens essentiels (la santé, l'assainissement, l'éducation, le logement, l'énergie, etc...), selon un échelonnement qui réponde aux urgences définies par les nouveaux pouvoirs élus et aux exigences imposées par la dégradation des situations économiques dans des pays fragilisés par la crise mondiale.

Il passera sans doute prioritairement par l'appui à l'éducation et à la formation professionnelle et, plus généralement, par la définition de nouveaux moteurs de croissance, plus équilibrés socialement et plus innovants. Cet appui nécessitera la mise en place sans délai d'une aide d'urgence, puis de crédits remboursables importants.

Mais, un tel soutien ne suffira pas à motiver les efforts et les sacrifices indispensables au succès de la révolution. Il faudra imaginer un aboutissement, un objectif ou un horizon réellement séduisant qui puisse mobiliser non seulement les décideurs mais aussi les populations.

Cet enjeu proposé aux pays en marche vers la démocratie reste à définir. Il pourrait cependant reposer sur un « **Accord de solidarité** » qui s'inspirerait du statut d'associé tel qu'il est accordé par l'Union Européenne à la Norvège ou à la Suisse. Ce statut prévoirait, la mise en place d'outils de convergence économique et sociale aboutissant, graduellement, à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes et l'association par

voie de consultation à la préparation des directives européennes sur les domaines industriel, agricole et douanier.

**Jean-François Coustillère**

*Consultant indépendant*

*Du même auteur :*

► **J.-F. Coustillère : « L'Europe et la France doivent se mobiliser pour soutenir le choix du peuple tunisien »** (janvier 2011)